

GARANTIE

ÉVIERS ACIER INOXYDABLE AU FINI BROSSÉ ET AU FINI PVD

JULIEN offre une GARANTIE À VIE LIMITÉE sur ses éviers PROCHEF en acier inoxydable, les assurant contre les défauts de matériaux et de fabrication. Cette garantie est limitée aux défauts ou dommages résultant d'un usage résidentiel normal et ne couvre pas les points suivants :

- La corrosion de sur face (chimique ou naturelle)
- Les rayures ou égratignures
- Les dommages causés par une mauvaise utilisation, une utilisation anormale ou abusive, une négligence
- Des bosses, des déformations causées par l'impact de tout objet
- Tout signe d'usure normale
- Un problème d'installation, de soins et/ou d'entretien
- Une utilisation commerciale
- Des facteurs environnementaux ayant pu causer des dommages
- Des dommages causés dans le transport

ÉVIERS EN ARGILE RÉFRACTAIRE

JULIEN offre une GARANTIE LIMITÉE DE CINQ (5) ANS sur ses éviers PROCHEF en argile réfractaire, les assurant contre les défauts de matériaux et de fabrication ainsi que contre la décoloration/ coloration. Cette garantie est limitée aux défauts ou dommages résultant d'un usage résidentiel normal et ne couvre pas les points suivants :

- Une mauvaise utilisation, un abus et/ou une négligence
- L'écaillage, les coupures ou les encoches (rapportées à la suite de l'installation) – veuillez, s'il vous plaît, inspecter l'évier avec précaution avant l'installation
- L'utilisation d'abrasifs et /ou de produits chimiques (ex. : eau de javel non diluée)
- Les rayures, marques ou tout autre signe d'usure normale
- Un problème d'installation, de soins et/ou d'entretien

- Une utilisation commerciale
- Des facteurs environnementaux ayant pu causer des dommages
- Des dommages causés dans le transport

ACCESSOIRES ET PIÈCES MOBILES

JULIEN offre une GARANTIE LIMITÉE D'UN (1) AN sur les pièces mobiles, et les accessoires PROCHEF contre les défauts de matériaux et de fabrication. Cette garantie est limitée aux défauts ou dommages résultant d'un usage résidentiel normal et ne couvre pas :

- La corrosion de sur face (chimique ou naturelle)
- Les rayures ou égratignures
- Les dommages causés par une mauvaise utilisation, une utilisation anormale ou abusive, une négligence
- Des bosses, des déformations causées par l'impact de tout objet
- Tout signe d'usure normale
- Un problème d'installation, de soins et/ou d'entretien
- Une utilisation commerciale
- Des facteurs environnementaux ayant pu causer des dommages
- Des dommages causés dans le transport

GÉNÉRALITÉS

JULIEN peut, à sa seule discrétion, réparer, remplacer ou faire des ajustements aux produits ou aux composantes qui sont défectueux afin de les remettre en bonne condition.

Même si le produit ou les composantes s'avèrent défectueux, la responsabilité de JULIEN ne peut en aucun cas dépasser le prix payé pour le produit. JULIEN se réserve le droit d'inspecter l'installation avant le remplacement ou la réparation du produit ou des composantes. JULIEN peut exiger des photos avant d'analyser toute demande. Cette garantie est nulle et non avenue si le produit ou ses composantes ont été réparés ou modifiés par quiconque autre que JULIEN ou sous sa supervision.

Cette garantie limitée remplace toute autre garantie, expresse ou implicite, y compris les garanties implicites de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Les lois régissant les garanties sur les produits peuvent varier d'un état ou d'une province à l'autre. Cette garantie n'a pas pour but de contrevenir à l'ordre public et ne doit pas être interprétée comme telle.

Cette garantie limitée s'adresse au propriétaire d'origine / utilisateur final dans des applications résidentielles et n'est pas transférable à tout acheteur subséquent. Tous frais d'expédition et de manutention (pour retourner le produit ou ses composantes pour une réparation ou un remplacement ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Tous frais de main-d'œuvre ou tout dommage directement ou indirectement reliés au remplacement, à l'enlèvement, à la réparation, à l'ajustement ou à l'installation du produit ou des composantes sont exclus de cette garantie limitée.

La garantie devient nulle et non avenue pour tout dommage résultant d'une installation ne respectant pas les directives, et JULIEN ne sera pas tenu responsable pour tous frais encourus. Advenant le cas d'une réclamation, une preuve d'achat sera requise, c'est pourquoi vous devez conserver votre facture d'origine.

Pour effectuer une réclamation ou pour obtenir de l'information sur la garantie de nos produits, veuillez communiquer avec notre service à la clientèle.

1-800-461-3377

serviceclientele@julien.ca